

BULLETIN D'INFORMATIONS DÉCEMBRE 2020



MESSAGE DE NOËL

Toute l'équipe de l'école vous souhaite de très joyeuses fêtes. Que ce temps des fêtes vous permette de vous ressourcer auprès de vos proches. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une très belle année 2021.

Covid-19

Je tiens à remercier les parents pour leur précieuse collaboration en lien avec le respect des consignes sanitaires. Merci de votre vigilance, c'est aussi grâce à vous que nous avons toutes nos classes ouvertes jusqu'à maintenant.

LA GUIGNOLÉE

Noël approche et plusieurs familles auront des difficultés à faire de cette fête une occasion spéciale. Depuis plusieurs années, l'école de l'Envolée s'implique auprès de la communauté de Saint-Amable en contribuant à la campagne de paniers de Noël organisée par le Centre d'entraide bénévole. Nous comptons sur votre grande générosité en nous faisant parvenir, par le biais de votre enfant, des denrées non périssables. Nous remettrons les dons au Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable à la mi-décembre.

OBJETS PERDUS

Plusieurs objets sont retrouvés quotidiennement par le personnel de l'école. Nous avons aménagé un bac à l'entrée de l'école, afin de disposer ces multiples objets. Il serait important de rappeler à votre enfant d'y jeter un coup d'œil, de temps en temps afin de récupérer ses effets personnels.



entraide-Respect-Ouverture.
Chaque jour, chaque élève, une réussite.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le temps froid frappe à nos portes, il est donc important que nos enfants soient chaussés adéquatement. Les bottes sont obligatoires à l'école ainsi que les chaussures de rechange. Votre collaboration est très importante pour faire comprendre à votre enfant l'importance d'être bien chaussé. Évidemment, ceci s'applique aussi aux vêtements chauds afin que vos enfants soient confortables lors des récréations.



N'oubliez pas que votre enfant doit avoir en tout temps une paire de souliers pour circuler dans l'école ainsi que pour les cours d'éducation physique.



SERVICE AUX DINEURS

Lorsqu'un élève, utilisateur du service aux dineurs, dine à l'extérieur (ami, restaurant, etc.) la règle du « mot écrit par le parent dans l'agenda » s'applique toujours. Cependant, il nous semble important de vous rappeler que l'enfant doit être de retour sur le terrain de l'école seulement à 13 h 10. Comme les enfants à l'extérieur de la cour ne sont pas surveillés, des événements se sont produits où des élèves ont été blessés ou ont vécu une situation problématique. Pour la sécurité de tous, il est important de respecter l'heure d'arrivée de 13 h 10. De plus, il est très important de vérifier, le matin avant le départ à l'école, que votre enfant possède une bonne collation, un bon repas et surtout les ustensiles nécessaires pour les déguster.

Ne pas oublier que la date du 16 décembre prochain est la dernière journée pour acquitter vos frais pour le service aux dineurs. Au retour des vacances, il y aura interruption du service aux élèves dont le parent n'aura pas acquitté le montant. Sachez qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement avec la direction

Marcheurs

Afin de respecter les consignes de la santé publique, il est encore plus important de respecter l'heure d'arrivée des marcheurs. Les portes ouvrent à 8h20 le matin et 13h10 pour le retour du dîner. Nous comptons sur votre collaboration.

DATES À RETENIR

Voici le calendrier des activités du mois de décembre. Prenez note que les activités organisées en classe par le titulaire pour souligner Noël ne sont pas indiquées au calendrier.

DATES IMPORTANTES

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|-----------------------------------|---|---|
|  | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 14 Journée pédagogique | 15 | 16 Dernière journée d'école | 17 Activité pédagogique à distance | 18 Activité pédagogique à distance |
| 21 Activité pédagogique à distance | 22 Activité pédagogique à distance. | 23 | 24 | 25 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | |

Donia Salehabadi - Directrice

